L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second-Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

## TEMPERATURE.

Du 17 juillet 1909.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 7 h. du matin.. | 80 | 27 |
| Midi..... | 88 | 31 |
| 3 P. M..... | 88 | 31 |
| 6 P. M..... | 86 | 30 |

## SOMMAIRE.

3me PAGE.

*Feuilleton.*

4me PAGE.

*L'Actualité, Feuilleton, Gambetta au Quartier Latin.*

5me PAGE.

*Faits Divers.*

6me PAGE.

*Les Roses, Jeunes Filles.*

*Viviane*, conte inédit.

*Le Moulin.*

8me PAGE.

*Poésie.*

*Mondanités.*

*Chiffons.*

*Le Boulet de Napoléon — Le Centenaire de Wagram.*

## La Perse change de Schah.

La déposition du Schah de Perse, Mahomed Ali, par l'Assemblée nationale, et son remplacement sur le trône par le Sultan Ahmed Mirza, ont eu lieu à la suite de quelques rencontres sanglantes entre les troupes du Schah et les nationalistes, mais n'ont surpris personne, car, depuis quelque temps, les choses se dessinaient dans ce sens. Le nouveau souverain a été acclamé par le peuple sur la place du Parlement, tandis que Mahomed Ali se réfugiait à la légation russe à Zerzende, et se mettait sous la protection d'un détachement de Cosaques.

Le nouveau Schah n'a pas encore atteint sa majorité; mais en attendant que les années exigées par la constitution du pays lui viennent, et avec ces années, la science de gouverner les hommes, Asad Ul Mulk, de la famille des Kajar, dirigera les destinées du pays, en sera le régent.

A Téhéran où les nationalistes ont gagné la partie qu'ils avaient engagée avec le gouvernement, ils ont nommé Liphadar ministre de la guerre et gouverneur de la Capitale. Liphadar fut peut-être le plus actif des meneurs du mouvement révolutionnaire.

Le Général Liakhoff qui avait négocié avec les nationalistes la reddition du gouvernement, fut escorté au Parlement par une nombreuse troupe à cheval et salué par le peuple dont l'enthousiasme était grand. Il apprit là, qu'il lui serait permis de conserver temporairement le commandement de la brigade des Cosaques, à la condition qu'il observât avec fidélité les ordres du ministre de la Guerre, condition dont eurent connaissance les légations britannique et russe.

Les boutiques et les maisons privées qu'occupaient les soldats du Schah ont été pillées, de même que la demeure du gérant de la Compagnie du Télégraphe Hindo-Européen; mais aucune autre maison d'étranger n'a été touchée.

Le calme règne à Téhéran. Quelques coups de feu ont été entendus dans la banlieue; mais dans la ville même, le peuple discute avec sang-froid les événements récents qui ont amené la chute de Mahomed Ali et l'avènement du Prince de la couronne. Les nationalistes qui, pendant quatre jours, ont été sur la brèche goûtent les douceurs d'une quiétude bien gagnée; pendant ces quatre jours ils ont été aux prises avec une situation périlleuse, ils livraient bataille dans les rues de la Capitale aux troupes du gouvernement.

A la légation britannique et russe, des troupes montent la garde pour protéger le souverain déchu qui s'y trouve; des canons ont été placés autour de la bâtisse pour la protéger contre toute attaque des Nationalistes, bien que ceux-ci aient déclaré qu'ils n'en feraient rien afin d'éviter des complications qui aggraveraient la situation.

A leurs yeux, la fuite du Schah de son palais et la protection qu'il demande à la légation étrangère indiquent qu'il a volontairement abdiqué son pouvoir. Tel étant le cas, toutes mesures violentes dirigées contre lui doivent être abandonnées.

Aucune décision n'a encore été prise par le parti triomphant quant au sort de l'ancien Schah qui, avant de se réfugier à la légation russe, y avait été autorisé.

Mahomed Ali, la reine et une princesse ont quitté leur palais ensemble; et on semble croire qu'ils seront bannis de leur Etat.

Le nouveau Schah n'est âgé que de douze ans.

## Gambetta au Quartier Latin

On a publié, ces jours derniers, un recueil des "lettres de Gambetta."

Puisque, pour cet instant, la personnalité de l'ancien tribun revient d'actualité, il est peut-être à propos de reproduire cette silhouette pittoresque que M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, a tracé du fameux orateur.

Le Quartier Latin, qui ne s'étendait guère au delà de l'étroite chaussée de la rue de La Harpe, retentissait encore des derniers échos du romantisme et de la "Vie de Bohème." Vermorel, Vallès, Alphonse Daudet, Zola, Flaubert l'ont décrit. C'était un monde à part, un monde passionné, ardent, confiant en sa jeunesse, en ses partis pris successifs et agressifs, applaudissant ou sifflant aux cours de Michelet, de Quinet, de Sainte-Beuve, de Renan, suivant à la fois les conférences du père Gratry à Notre Dame et les leçons de Robin au Collège de France.

Dans les dernières années du second Empire, on eût pu croire que le Quartier Latin était, chaque soir, gros d'une révolution. Mais tout se dépensait en éclats de voix. Gambetta fut, en son temps, cette voix tonitruante. Quand parurent les "Misérables," qui fut l'épopée de ces passions grandiloquentes, Gambetta, ayant appris par cœur les beaux morceaux, les récita devant les habitués du café Procope la scène peint l'époque.

Gambetta savait aussi par cœur les "Châtiments." Il disait les vers de la "Légende des Siècles," il récitait en grec les "Olynthiennes," en latin, les "Catilinaires," des passages de Rabelais, — toujours épris du verbe. Sa mémoire inépuisable, sa verve intarissable, sa faconde étourdissante lassaient les auditeurs, jamais lui-même: sa jeunesse s'exerçait dans l'exubérance du bousingot.

Cependant, il poussait ses études de droit, prenait ses grades de licence, suivait les cours, s'intéressait à tout, apprenait tout, se gavait de notions plus ou moins bien digérées qu'il dégorgeait souvent, au moment même, comme un enfant trop nourri, lisant Littré, Michelet, Proudhon, Diderot, Montesquieu, prenant de tout une teinte un peu superficielle peut-être, mais suffisante pour lui assurer une provision d'idées et un riche vocabulaire.

Tout porte, en lui, vers la politique. Licencié en droit, avocat, il plaide peu. Il néglige le "mur mitoyen." Mais il fréquente la salle des Pas-Perdus pour voir la face des orateurs célèbres, Berryer, Jules Favre. Il devient ainsi le secrétaire de Laurier, et, indirectement, de Crémieux, mais en pleine indépendance et égalité, disciple et commensal où l'on sent le camarade et bientôt le maître.

Il fréquente assidûment les tribunes de la Chambre; il fait du bruit, là haut, et vise Morny, qu'embarrasse cet œil fixe. Il sait l'ordre du jour mieux que les parlementaires chevronnés. A la sortie des séances, il reprend la discussion sur le trottoir, arrêtant les auditeurs bénévoles et même les députés par la boutonnière. On le remarque, on le reconnaît, à son accent, à son organe, à sa verve, à son débraillé. Le chapeau mou, le veston ouvert, la cravate mal nouée et flottante; dans l'ardeur du geste un hiatus souvent à la ceinture. Le garde des sceaux, Baroche, ne voulut pas faire de lui un magistrat; "mauvaise tenue" porte le dossier. Plus tard, un des anciens amis de Gambetta, devenu son adversaire, lui jetait encore ce détail à la face:

—Gambetta, tu ne combleras jamais l'abîme qui sépare ton gilet de ton pantalon!

Il s'agit bien de cela! Il s'agit de faire d'un seul esprit, d'une seule âme, le réceptacle des aspirations, des idées, des sentiments, qu'une génération a concentrés en elle dans cette longue période muette du second Empire. Depuis 1851, sauf la voix des cinq, tout se tait. On étouffait. Ce jeune homme recueille la leçon oratoire traditionnelle pour la jeter en pâture à son temps qui en a faim.

GABRIEL HANOTAUX,
de l'Académie française.

### EN RUSSIE.

St-Pétersbourg, 17 juillet—La visite que le roi Frédérick et la reine Louise de Danemark projetaient de faire ces jours-ci à St-Pétersbourg, a dû être abandonnée par suite de l'épidémie de choléra qui fait rage dans la capitale de la Russie. Les souverains danois sont toujours en séjour à Peterhof.

## LES RELATIONS franco-américaines

Paris, 5 juillet:

### Les discours de l'ambassadeur des Etats-Unis et de M. Barthou.

Au banquet anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, avant-hier soir, il a été beaucoup question des relations franco-américaines.

M. Benet, président de la Chambre de commerce américaine de Paris, le premier, en a parlé. A Washington, on délibère en ce moment sur des propositions gouvernementales concernant les tarifs de douane, qui intéressent au plus haut point la France.

M. Benet a prononcé des paroles tout à fait rassurantes:

La France, a-t-il dit, peut attendre le résultat de ces délibérations avec confiance et sérénité. Il est impossible, en effet, qu'en fin de compte chacune de nos deux républiques ne jouisse pas du traitement de la nation la plus favorisée.

D'ailleurs, a-t-il ajouté aux applaudissements unanimes et répétés des nombreux convives, les Etats-Unis sont représentés à Paris par un ambassadeur éminent, possédant une longue expérience diplomatique, capable de faire beaucoup pour aplanir les difficultés.

M. White s'est levé ensuite et il s'est exprimé tour à tour en anglais et en français avec un charme et une éloquence qui ont fait grande impression.

La place nous manque pour donner entièrement son discours, mais nous tenons à en reproduire les passages les plus significatifs.

C'est d'abord ce bel éloge de M. Taft, président de la République:

Tous, nous nous félicitons de ce qu'un homme, si admirablement préparé par une vie de longue pratique de la science gouvernementale, ait été choisi pour occuper les hautes fonctions de président de la République. Nous avons la conviction que sous son habile direction notre grande République grandira en sagesse et en prospérité et continuera à exercer sa puissante influence pour le bien dans les conseils des nations du globe.

Puis l'ambassadeur a déclaré que le patriotisme américain n'avait qu'à gagner à voir les fils d'Amérique venir en Europe et particulièrement en France, apprendre les langues étrangères, les coutumes et les mœurs des autres nations.

Enfin parlant de la politique douanière des Etats-Unis et des projets en cours, il s'est exprimé ainsi:

Je ne prétends pas qu'en faisant la revision de notre tarif douanier la première préoccupation de notre Congrès ait été de sauvegarder les intérêts des exportateurs français ni ceux d'un autre pays quelconque, "mais je n'ai aucune hésitation à affirmer qu'elle ne vise aucunement ces intérêts...."

Dans tous les cas, je suis convaincu qu'aussitôt notre revision douanière accomplie, le commerce entre les deux pays s'y adaptera réciproquement, comme il l'a toujours fait jusqu'ici, et, en attendant, j'aime à croire, je suis convaincu, que le bon sens de nos peuples respectifs empêchera que cette amitié internationale de cent trente et un ans, dont les résultats ont été si avantageux pour la France, pour les Etats-Unis et pour la paix du monde entier, ne soit aucunement refroidie ou diminuée par des craintes que rien ne justifie et qui ne reposent sur aucun fondement.

Après les déclarations de l'ambassadeur à propos de la politique douanière des Etats-Unis, la tâche de M. Barthou était assez délicate. Le ministre des travaux publics a répondu avec infiniment d'humour. Après avoir fait le plus grand éloge de M. White, qu'il sait être un "ami" de la France, il a dit, — et cette partie de son discours était improvisée:

Vous avez annoncé un relèvement possible et éventuel de vos tarifs et vous avez ajouté: "Ceci n'est pas fait contre vous".

Sans aucun doute, vous n'en avez pas l'intention. Ce n'est pas nous que vous visez, affirmez vous, mais si c'est vous qui nous touchez!

L'ambassadeur a souri et a accueilli très amicalement la riposte. Les convives ont battu des mains. Puis M. Barthou a prononcé son discours officiel.

Il a parlé en ces termes du président Taft et de son prédécesseur, le président Roosevelt:

Votre vingt-septième président, M. Taft, que je salue avec respect, continuera avec éclat des traditions illustres.

Nous le savons ami de la France. M. Roosevelt, dont nous n'oublierons pas la sympathie agissante et auquel, en avril prochain, nous ferons fête, disait un jour à notre ambassadeur: "Je peux imaginer des hypothèses dans lesquelles il adviendrait à mon pays d'être en guerre avec toute sorte d'autres, je ne peux m'imaginer qu'il pourrait l'être avec la France."

Ces nobles paroles expriment avec une force saisissante le caractère et la solidité de nos relations.

Les difficultés actuelles peuvent et doivent être aplanies.

Notre sympathie et notre confiance se refusent à envisager l'hypothèse d'une rupture. Il faut que, vous et nous, nous en écartions l'idée avec une volonté prête à triompher de tous les obstacles. Nos besoins économiques sont également respectables. Il s'agit, non de les sacrifier, mais de les concilier. Cette tâche n'est pas au-dessus de nos efforts, et il ne saurait être impossible de trouver une formule d'entente, pour leurs intérêts, entre deux pays que lie une amitié plus que séculaire.

La soirée s'est terminée par trois discours que nous ne pouvons malheureusement que citer. Le premier, celui de M. le docteur Schurman, président de l'université Cornell, a été une véritable leçon d'éloquence et de haute philosophie politico économique, qui a été très appréciée.

Le second a été prononcé par M. Patrick Francis Murphy, dont l'humour et l'esprit sont vraiment charmants.

Enfin le troisième, celui de M. William Seligman, le doyen — toujours jeune et vaillant — de la Chambre de commerce américaine de Paris, n'a pas été le moins goûté. Particulièrement applaudi a été cet éloge de la Chambre de commerce:

Notre Chambre de commerce continue son œuvre consistant à faciliter les rapports entre nos pays et la France. Le vote de nouveaux tarifs dans les deux pays nous impose de nouveaux devoirs, et nos meilleurs efforts tendront à rechercher — d'accord avec les deux gouvernements — les moyens pour concilier les intérêts qui se heurtent, et nous espérons que ces efforts aboutiront.

La Chambre de commerce américaine de Paris a toujours exercé, en effet, un rôle conciliateur, et les amis de l'entente cordiale franco-américaine lui savent un gré infini de ce qu'elle a déjà fait et de ce qu'elle fera encore pour maintenir — plus solide, si possible — cette entente nécessaire.

## LA FILLE DES FORÇATS.

Dans l'île de Sakhaline, lieu de déportation pour les criminels les plus dangereux de l'empire russe, on trouva, en 1887, non loin de la maison de force d'Alexandroff, un nouveau-né du sexe féminin, enveloppé de quelques guenilles. Dans les plis de ces langes improvisés, il y avait un chiffon de papier sur lequel étaient tracés ces mots: "L'enfant n'est pas baptisée."

Les forçats de l'établissement, ayant eu connaissance de cette trouvaille, demandèrent au directeur l'autorisation d'adopter l'abandonnée, ce qui leur fut accordé.

Et ce fut une chose curieuse et touchante de voir d'anciens assassins et voleurs se cotiser pour subvenir aux premières dépenses.

Ils firent baptiser la fillette, qui reçut le prénom d'Alexandrine, en souvenir de la maison de force où ses parrains étaient enfermés. Comme nom de famille, on lui donna celui de l'île: Sakhaline.

Les forçats allèrent jusqu'à se priver de leur ration de lait pour nourrir la petite, confiée aux soins d'une femme condamnée qui travaillait dans un atelier de couture.

Chaque année, ils mirent de côté de petites sommes prélevées sur leurs maigres gains. Quand leur fille adoptive atteignit huit ans, il y avait déjà un pécule amassé pour elle; et comme l'enfant montrait beaucoup de dispositions pour l'étude, les forçats la firent placer dans un pensionnat de Blagovestchensk.

La petite Alexandrine était la meilleure élève de sa classe. On décida de l'envoyer dans une ville sibérienne, où il y avait un lycée afin qu'elle pût continuer ses études.

Alexandrine ne trompa point les espérances de ses protecteurs: elle passa brillamment son baccalauréat, et elle était sur le point d'aller à Saint-Pétersbourg pour y suivre les cours de médecine, lorsque les troubles de la capitale—c'était en 1905— lui firent changer d'idée.

Comme elle connaissait très bien le français et l'allemand, une grande maison de commerce ayant un établissement à Vladivostok la chargea de la correspondance avec l'étranger.

C'est là qu'elle fit la connaissance de M. Lorberg, fils d'un des plus gros négociants de Russie.

Le jeune homme demanda la jeune fille en mariage, et cette union vient d'être célébrée, au milieu de la curiosité générale. Les pères adoptifs de la fiancée ne pouvaient y assister, on sait pourquoi, mais ils avaient envoyé une superbe corbeille de fleurs.

La jeune fille a réuni une somme équivalente à celle qui fut dépensée pour son éducation et l'a envoyée à Sakhaline, pour soulager les prisonniers tombés malades.

Ce par sentiment de paternité, fleurissant si délicatement dans des âmes souillées, rappelle une délicieuse nouvelle de Bret-Harte: "La Chance du Camp-Ravageant." Là aussi, une enfant est adoptée par des êtres farouches, aventuriers sans scrupules, qui, pour protéger la petite créature innocente, retrouvent dans leur cœur des trésors de bonté et de dévouement attentif.

M. BERTIN,
Régisseur-général.

Le régisseur général que s'est attaché l'impresario, M. Layolle, est un metteur en scène de tout premier ordre.

Il commença sa carrière au Grand Théâtre du Havre comme régisseur de la scène. Ayant perfectionné ses connaissances et acquis de l'expérience en passant par plusieurs scènes de province, il fut appelé comme régisseur du Grand Théâtre de Lyon par M. Vizantini, l'éminent directeur de l'Opéra Comique, qui le tenait en grande estime. Sur cette scène importante, la première de la province, il fit apprécier ses solides qualités de metteur en scène et fut un des créateurs des "Maîtres chanteurs" qui ont été si brillament montés à Lyon.

Engagé plus tard au Grand Théâtre de Marseille, il y monta tout le répertoire d'une façon si artistique que la presse fut unanime à louanger cet éminent regisseur. Au théâtre de Rouen on a pu apprécier M. Bertin à l'œuvre, et les mises en scènes très soignées, très travaillées, pittoresques et mouvementées qu'il a établies pour Carmen, la Tosca, Louise, Messaline, la Damnation de Faust ont été remarquées et ont obtenu les éloges des grands connaisseurs. Enfin, à Lille, M. Bertin se distingue brillament par la création sensationnelle des maîtres chanteurs et du chemineau. Il est donc certain qu'avec un Régisseur Général comme M. Layolle, nous allons voir sur la scène de l'Opéra Français des nouveautés montées avec un soin de mise en scène qui n'aura rien à envier aux plus grands Théâtres d'Europe.

### Les bandits sur la frontière russo-allemande.

Berlin, 17 juillet.—Des bandits, postés sur la grande route entre Augustowo et Lipsk, près de la frontière russo-allemande ont arrêté et dévalisé dans la journée de jeudi, une soixantaine de voyageurs.

La plupart des victimes étaient des marchands de chevaux se rendant à la foire annuelle de Lipsk.

On estime que les bandits ont réussi à s'approprier de la sorte une centaine de mille marks.

Ils n'en sont pas à leur coup d'essai et ont commis depuis quelques mois de nombreux actes de brigandage dans les districts frontières. De nombreuses forces de gendarmerie sont à leurs trousses.

crime que vous rêvez peut-être, mes fils, mes bons fils.... Ma complicité avec vous a pris fin le jour où vous m'avez chassée de Royaumont....

—Mais la levée de l'interdiction ne rendra pas au comte les biens qu'il a partagés entre mon frère et moi?

—Elle ne lui rendra pas, surtout, les biens que vous avez vendus, stupidement, par orgueil, et par vanité pour la fille qui vous a perdus....

—Alors, nous serons toujours les maîtres....

—Une donation se révoque... quand il y a une héritière.... et cette héritière, qui a échappé à tous nos pièges, c'est Lison....

—Il faut qu'elle soit légitimée....

—Elle le sera.

—Il faut des preuves....

—Le comte doit en avoir....

Les frères Bourriane respirèrent. Ils entrevoyaient une espérance dans le doute que Nathalie venait d'exprimer.

—Il doit.... Et s'il n'en avait pas?

Nathalie eut un sourire cruel.

—Je lui en donnerais, moi!..

Et rageuse, ayant peine à prononcer les mots, tant ses dents se serraient:

—Oui, je lui en donnerais.... Rappelez-vous ce que je vous ai dit lorsque vous m'avez si cruellement traitée.... Vous serez punis.... Comment? D'où viendra sur vous le châtiment? Je ne le sais encore.... Je le prévois, seulement.... S'il faut que j'y aide, j'y aiderai.... S'il faut une arme pour vous punir.... et si moi seule je possède cette arme, je me la laisserai prendre... et je ne vous avertirai pas...."

Cette arme, mes fils, mes bons fils, mes tendres fils, je vous ai dit que je la possède.... et je suis prête à m'en servir.... Au lieu d'aimer votre mère, ou simplement de la craindre, vous l'avez outragée odieusement et vous avez piétiné sur son cœur, car elle vous aimait.... Je vous le dis encore: vous êtes perdus....

Le tribunal prononça la levée de l'interdiction.

Ainsi qu'elle l'avait déclaré, Nathalie n'y fit aucune opposition.

Le comte était donc rendu à la vie civile.

Cependant il ne rentrait toujours pas dans son Royaumont. Qu'attendait-il?

Les deux frères se le demandaient, dans une anxiété chaque jour grandissante.

Et ils ne comprenaient pas cette longanimité.

Ils avaient voulu en profiter pour faire argent de tout ce qui était en leur possession, pour vendre ce qui restait des dernières parcelles du domaine.

Mais, à la première tentative, ils avaient été avertis judiciairement qu'une demande en révocation de donation avait été introduite contre eux, et que, tant que le tribunal n'aurait pas prononcé, ils ne pourraient avoir aucune initiative de ce genre.

Ils se sentaient pris au piège.

Pourquoi le comte, au milieu de toute cette procédure, ne venait-il pas reprendre possession de château?

—Patience, mes bons fils, disait la veuve.... Patience vous le verrez.... Il ne faut pas vous étonner de ce qu'il demeure plus longtemps que de raison chez les Dornak....

Il a été plus heureux chez eux que chez nous.... Du reste, je connais mon frère.... il ne doit pas vous oublier.... et je parie qu'il pense à vous aussi souvent que vous pensez à lui....

Ils avaient trop peur, maintenant pour répondre à ces sarcasmes.

Les nouvelles, arrivant de la Mare-à-l'Eau, se succédèrent rapidement.

Le comte de Croix Vitré avait reconnu publiquement Rose-Lison pour sa fille légitime, née de son mariage avec la pauvre Suzanne.

Il ne restait plus, maintenant, qu'à la faire reconnaître légalement, ce qui exigeait quelques mois, car la procédure était assez compliquée.

Il fallait, en effet, que le comte fît la preuve de cette légitimité.

Alors, on rétablit l'histoire de la mystérieuse naissance de Lison.

On rechercha et l'on retrouva l'homme de Dinant, chez lequel l'enfant avait vécu jusqu'au jour de son enlèvement par Dornak et sa femme.

Il fut entendu, cet homme.

Il n'avait pu, autrefois, reconnaître Lison grandie, le jour où Nathalie avait essayé, pour découvrir la vérité, de le confronter avec l'enfant—et il ne pouvait pas la reconnaître davantage, aujourd'hui.

Mais son récit concordait exactement avec celui du vieillard.

On entendit également Nathalie, qui, sur l'ordre du comte, était allée faire une enquête au sujet de cet enlèvement.

La déposition de Nathalie fut capitale.

Elle avait connu le secret du ménage et elle ne cacha rien.

Donc, Croix-Vitré avait une enfant. Cela fut acquis. Cette enfant était-elle encore vivante? Et si elle était vivante, était-ce Rose Lison?

Une révélation sur laquelle on ne comptait pas vint ajouter une certitude à toutes celles qui existaient déjà.

Celle du docteur Christian Fontenaille.

Il produisit les déclarations écrites de son père, qui, consulté par Suzanne, avait reconnu chez elle une grossesse avancée.

Dornak, interrogé, raconta ensuite l'enlèvement en tous ses détails.

Déjà tout se précisait, car l'enfant enlevée n'avait pas cessé de vivre auprès de lui, depuis lors, dans sa maison.

Louise, questionnée à part, fit un récit identique.

A défaut d'un état civil régulier, tout cela constituait des témoignages concluants sur lesquels le tribunal aurait à se prononcer.

Mais, en dernier lieu, arriva une dernière preuve, comme si celle de qui cette preuve venait avait voulu enlever les doutes ou les hésitations des juges s'il avait pu en exister encore.

Ce fut Nathalie qui l'apporta.

Elle n'avait pas menti, lorsqu'elle avait menacé les deux frères.

—Je possède une arme contre vous!.....

Elle s'en servait.

La veuve se rendit chez Dornak, pour y parler à Croix-Vitré.

C'était la première fois que le frère et la sœur se revoyaient depuis bien longtemps.

Elle trouva son frère assis devant la maison, au soleil de printemps, où il réchauffait ses membres engourdis. Il le vit monter le petit sentier qui traversait la lande inculte, devant la Mare-à-l'Eau, et il ne se dérangea pas, quand elle fut près de lui.

A son salut sperré, il répondit froidement:

— Bonjour, Nathalie.

— Je suis heureuse de vous savoir en meilleure santé, mon frère.

—Je ne suppose pas que c'est pour me présenter vos compliments que vous êtes venue jusqu'ici?

—J'ai, en effet, à remplir envers vous un devoir....

Il eut un regard de mépris. Ce mot "devoir" jurait, dans la bouche de la veuve. Mais elle n'y prit pas garde et tendit, au comte, deux lettres, silencieusement:

—Qu'est ce que ces lettres?

L'une d'elles a été écrite par Suzanne à sa fille, quelque temps après qu'elle est fait venir Rose-Lison au château — l'autre a été écrite à Suzanne par sa fille.....Car la mère et la fille correspondaient ainsi.....pour épancher leurs tendresses, qu'elles étaient obligées de comprimer devant nous.

Le comte les lisait avidement. Celle de Suzanne, d'abord....

" Je puis t'appeler ma fille...
" Oh! Rose, mon enfant chérie....Saurais-tu ce que j'ai
" souffert d'être séparée de toi
" et devines-tu le désespoir de
" mes jours et de mes nuits lors-
" que je pensais que je ne te re-
" verrais plus?...."

Les yeux du vieillard se mouillèrent.

Et ses larmes, en tombant sur la lettre, brouillèrent les dernières lignes.

"Oh! ma fille adorée que je
" possède enfin et que tant de
" périls menacent encore.... Toi
" si douce et si belle et si séduisante, que, rien qu'en parais-
" sant, tu as déjà conquis le cœur
" du père qui te méconnaît, in-
" nocente et pure enfant, et qui
" te désire...."

Il rêva, puis, relevant la tête:

—Comment cette lettre est-elle en votre possession?

—Je l'ai volée à Suzanne!

Il eut un geste d'indignation. Mais, de Nathalie, rien ne l'étonnait plus.

—Et celle-ci?

—Je l'ai volée à Rose-Lison...

Il parcourut cette lettre:

"Ah! ma mère.... ma mère.....
" ma mère!.... Je voudrais
" remplir ces pages avec ce seul
" nom, parce qu'il résume tout
" ce que je peux dire.... Depuis
" les anciens jours où tu venais
" m'embrasser loin d'ici, au bord
" de la Meuse, comment n'ai-je
" pas deviné, à tant d'affection,
" à tant de soins touchants, que
" tu étais ma mère!.... Est-ce
" qu'une autre femme, est-ce
" qu'une étrangère était capable
" d'aimer comme tu m'aimes?..."

Le vieillard baisa longuement ces deux lettres, où il retrouvait le cœur de sa femme, le cœur de sa fille.

Puis, lentement, son regard froid fixé sur le visage tremblant de la veuve:

—Merci... de m'avoir apporté cette joie.... Si Suzanne n'était pas morte, je vous pardonnerais ce que vous m'avez fait souffrir.... à moi et à Rose.... mais la mort de Suzanne, je ne vous la pardonnerai jamais....

*La suite à dimanche prochain.*